

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DASES 37 G Subventions (68 865 €) aux associations Collectif Les Morts de la Rue, Equipe Saint-Vincent Permanence Oberkampf, Solidarité Jean Merlin et Secours Catholique, pour la réalisation d'actions visant à favoriser l'accès aux droits des personnes et familles démunies ou réfugiées à Paris – Conventions

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le budget primitif du Département ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2018 par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, sollicite l'autorisation d'attribuer, au titre de l'exercice 2018, cinq subventions, pour un montant global de 68 865 € aux associations « Collectif Les Morts de la Rue », « Equipe Saint-Vincent Oberkampf Paris », « Solidarité Jean Merlin » et « Secours Catholique », pour la réalisation d'actions visant l'accès aux droits des personnes et familles démunies à Paris et la signature de deux conventions annuelles ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : il est attribué cinq subventions en fonctionnement, au titre de 2018, au bénéfice de cinq associations mettant en œuvre des actions visant l'accès aux droits des personnes et familles en situation de précarité et de grande exclusion à Paris, pour les projets suivants :

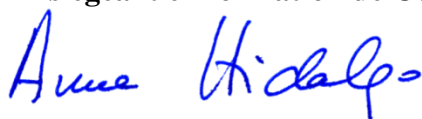
- une subvention de 25000 € à l'association « Collectif les Morts de la Rue », dont le siège social est situé 72, rue Orfila (Paris 20^{ème}), pour son action à destination des morts isolés décédés à Paris (n° SIMPA 30982 et n° de dossier 2018_02601).
- une subvention de 12000 € à l'association « Équipe Saint –Vincent Permanence Oberkampf Paris », dont le siège social est situé 139, rue Oberkampf (Paris 11^{ème}) pour le fonctionnement de sa permanence visant l'accueil, la domiciliation administrative et l'accès aux droits, ainsi que l'aide à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité à Paris (n° SIMPA 34761 et n° de dossier 2018_05802) ;
- une subvention de 7000 € à l'association « Solidarité Jean Merlin », dont le siège social est situé 106, boulevard Ney (Paris 18^{ème}), pour le fonctionnement de son activité de domiciliation et d'aide aux démarches administratives pour des personnes et des familles en situation de précarité et de grande exclusion à Paris (n° SIMPA 4685 et n° de dossier 2018_03432);
- une subvention de 24865 € à l'association « Secours Catholique », dont le siège social est situé 106, rue du Bac (Paris 7^{ème}), pour les actions d'accompagnement et d'accès aux droits menées dans son Centre d'entraide pour demandeurs d'asile et réfugiés (CEDRE), situé au 23, boulevard de la Commanderie (Paris 19^{ème}) (n° SIMPA 7 181 et n° de dossier 2018_05870) ;

Article 2 : le versement des subventions mentionnées à l'article 1 est subordonné à la conclusion, avec les associations « Collectif Les Morts de la Rue » et « Secours Catholique », d'une convention annuelle présentées en annexe 1 du présent délibéré que Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à signer.

Article 3 : les dépenses correspondantes sont imputées au budget de fonctionnement du Département de Paris pour les exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement, conformément au tableau ci-dessous :

Organismes bénéficiaires	Intitulé du projet	Montant du financement
Rubrique P424, destinations 42400090, Chapitre 65, nature 65748		
Equipe Saint-Vincent Permanence Oberkampf	Domiciliation, accompagnement social et insertion professionnelle d'hommes en situation de précarité à Paris	12 000 €
Solidarité Jean Merlin	Domiciliation et accompagnement dans les démarches administratives de personnes et familles en situation de précarité	7 000 €
Collectif Les Morts de la Rue	Accompagnement des convois des morts isolés, décédés à Paris	25 000 €
Sous total		44 000 €
Rubrique P424, destinations 42400080, Chapitre 65, nature 65748		
Secours Catholique	Actions d'accompagnement et d'accès aux droits menées dans son Centre d'entraide pour demandeurs d'asile et réfugiés (CEDRE)	24 865€
Total		68 865 €

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO